



Le Nouveau Nuitpost

Expression Libre et Anticonformiste

de la Section FOCOM Poste

des Alpes-Maritimes

Décembre 2013

Au Sommaire

Page 1: L'Édito

► S'ils avaient voulu tuer la vieille dame, ils n'auraient pas fait mieux ! (J. Dumans, Secrétaire Général FOCOM)

Page 2: Jean-Paul

- Ouverture des bureaux le 24
- Une charte pour les EAR du 06
- Le dossier Complément Poste
- Zoom sur la V9 de l'Enseigne

Page 3: Jean-Jacques

- CDSP Enseigne du 13 décembre 2013
- Danger: la réunionite tardive !
- Quand La Poste confond le vice et la vertu

Page 4: Jean-Yves

- Le silence inquiétant du Gouvernement
- Prévention des Risques PsychoSociaux
- Q.V.T.: Ce qui s'annonce



L'Édito: S'ILS AVAIENT VOULU TUER LA VIEILLE DAME, ILS N'AURAIENT PAS FAIT MIEUX !

Baisse du courrier, colis trop chers, bureaux de poste sans clients, suppression des subventions de l'État...

On a compris, La Poste va mal !

Si les 230 000 postières et postiers avaient des doutes, le nouveau grand patron ne cache plus l'état du malade.

Terminé la profitabilité de la banque et du colis ! Les taux d'intérêt en chute libre et la concurrence des intégrateurs ont mis **fin à la grande illusion.**

Un choc pour la famille à qui l'on faisait croire que les réformes entreprises par l'ancien grand professeur Bailly feraient des miracles. La banque et le colis étaient soi-disant les meilleurs médicaments qui redonneraient une seconde vie à la vieille dame. Quelle désillusion, quelle tristesse, mais aussi quelle colère, **d'avoir été bernés pendant tant d'années par une propagande mensongère** menée par la «Pravda» maison, «Forum et Jourpost», où, à chaque parution, on voyait ces postiers souriants qui nous décrivaient une Poste heureuse, dynamique et forte. Pour convaincre les plus sceptiques, on nous montrait même «Janine» essayant sa nouvelle trottinette électrique qui rendait sa tournée plus facile !

On ne parle même pas de l'ancien secrétaire général de la CFDT qui apportait son tube de vaseline pour que le clystère de la manipulation pénètre mieux.

Comment pouvons-nous encore douter, quand certains de nos 400 patrons s'autorisaient à **se commander des BMW** et **maintenant des AUDI de fonction**, quand chacun voulait sa DCN, quand ils triplaient le nombre de leurs directions et quand ils dépensaient **3,4 milliards dans le programme CQC**. Logiquement, cela ne pouvait se faire que si l'on était riches, très riches ! Mais voilà, les masques tombent. Tels les dirigeants de l'ancienne URSS, nos maréchaux et nos généraux nous ont menti, protégés par la nomenklatura qu'ils se sont construite, et cachés dans la citadelle de leurs métiers. **Ils ont gaspillé et copiné, se sont servis en salaires et en primes** et surtout, tels les médecins de Molière, ils n'ont su, faute d'avoir une once de stratégie, qu'administrer saignées et purges, c'est-à-dire, **supprimer massivement des emplois !**

Quant au grand médecin général en chef, le **docteur ÉTAT**, seul et unique actionnaire de la maisonnée, il est **aux abonnés absents...** Et cela, depuis de nombreuses années !

Jacques DUMANS Secrétaire Général Fédération FOCOM



Les 3 «Schtroumpfs» de FOCOM 06 vous souhaitent un Joyeux Noël

Jean-Yves MURA

Secrétaire Départemental

Tél: 06 77 25 82 72

Email: jeanyves.mura@gmail.com

Jean-Paul CHABBERT

Responsable Enseigne 06

Tél: 07 87 82 73 74

Email: jpaul.chabbert@gmail.com

Jean-Jacques NEISIUS

Responsable cadres 06

Tél: 06 67 63 34 29

Email: focom.cadres06@laposte.net





LE DICTON DE JEAN-PAUL :

« Il y a quatre âges dans la vie de l'homme: celui où il croit au Père Noël; celui où il ne croit plus au Père Noël; celui où il est le Père Noël; enfin celui où il ressemble au Père Noël. »



OUVERTURE DES BUREAUX LE 24 DÉCEMBRE: LA DTELP 06 A LE FEU VERT POUR NÉGOCIER

⇒ Le nombre de bureaux ouverts le 24 décembre jusqu'à 17heures,

⇒ L'offre qui sera proposée à la clientèle,

⇒ Le nombre d'agents volontaires devant être présents dans chaque bureau,

⇒ Le niveau de compensation pour les personnels présents qu'ils soient cadres ou non cadres et qui doit être à la hauteur de l'évènement !

FOCOM 06 a fait des propositions à la DTELP afin d'avancer très vite sur ce dossier. Le 24 décembre approche, le compte à rebours a déjà commencé !

Sans négociation avec la DTELP des Alpes-Maritimes au plus tard le 18 décembre 2013, FOCOM 06 saura prendre, comme à son habitude, toutes ses responsabilités.

LE DOSSIER COMPLÉMENT POSTE

La Poste condamnée encore deux fois !

Vendredi 13 décembre 2013, une journée qui sera marquée d'une pierre blanche pour 167 salariées/salariés de La Poste.

Ce jour, le Conseil des Prud'Hommes de Paris a rendu deux jugements,

- le premier, concernant 53 collègues, condamne la Poste à leur verser la somme de **211 098,94 Euros**
- le second, concernant 114 autres collègues, condamne La Poste à leur verser la somme de **454 736, 27 Euros**.

Mesdames et Messieurs les responsables de La Poste, faut-il continuer ?

Ou acceptez-vous une réelle négociation ?

Aujourd'hui, concernant 244 collègues les quatre condamnations se montent à plus de 1 Million d'Euros !

UNE CHARTE POUR LES EAR DU 06

Dans les prochaines semaines une pétition va vous être transmise pour soutenir nos collègues EAR pour lesquels des négociations vont bientôt débuter.

FOCOM 06 y défendra l'idée d'une « charte pour les EAR » qui serait leur « Constitution » contenant des règles intangibles.

Je remplace !
Allez zou !
Client suivant



ZOOM SUR L'ENSEIGNE ET SA V9 !

L'Enseigne minimise avec sa « fameuse V9 » le temps de travail nécessaire à l'exécution de certaines opérations postales.

Elle met en défaut les collègues qui prendraient du temps pour accueillir un usager atypique !

⇒ Un Western Union demande de 7' à 12' alors que la V9 indique 4,2 mn !

⇒ Un abonnement à la LPM dure 50', au lieu de 35' sur la V9 !

De plus, la formule de calcul du nombre de PT nécessaires à écouler ce trafic est elle-même sous-évaluée et tripatouillée à souhait !

Pour FOCOM 06, il serait temps d'arrêter ce « jeu de dupes » et de mettre les effectifs nécessaires à la marche de l'Entreprise au service du public, au lieu de sabrer dans les positions de travail !!!



Pour te défendre, défendre tes intérêts
Adhère à FO COM Poste 06
63 boulevard Gorbella 06100 Nice



LE DICTON DE JEAN-JACQUES:

« Cette jolie période de l'année où l'on songe ni au passé, ni au futur, mais rien qu'aux présents ! »



CDSP ENSEIGNE DU VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2013

Nous avons deux sujets pour cette séance : le PACS 2014 et l'expérimentation Prêts Immobiliers par conseillers bancaires.

1. résultats 2013 : Bravo, presque tous les objectifs atteints, dont celui de La Poste Mobile avec 1 millions de clients désormais.
2. objectifs 2014 : en hausse ! (Vous aviez cru au Père Noël ?)
3. non les GesPro ne sont pas morts, ils sont encore 900 au niveau national,
4. pour mettre fin à « la guerre des Postes », test de « zones de marché » où tous les acteurs (Enseigne et Courrier dont Télévente) affrontent un chiffre d'affaire global. Et si ça marche, il y aura en 2015 un objectif commun sur ce portefeuille commun.

Dans le Var est expérimentée la possibilité de prêts immobiliers « simples » (qu'avec des salariés, sans crédit relais, ni soulte, ni assurances spécifiques [exemple : personnes malades]) via un conseiller bancaire.

Des précisions :

1. le conseiller qui vend de La Poste Mobile engrange 15 points de diversification,
2. le conseiller qui vend un prêt immobilier engrange 50 points de diversification,
3. le CSI reste incontournable, ce n'est qu'un + pour faire + de prêts immobiliers.

Face aux inquiétudes exprimées par FOCOM, la réponse est: « attendez, ce n'est qu'un test, nous vous reverrons dès que nous pourrons vous présenter un premier bilan ». Là, c'est trop tôt !!!

PERMANENCES NON RÉMUNÉRÉES DES CADRES À LA POSTE QUAND LA POSTE CONFOND LE VICE ET LA VERTU ...

Les cadres de La Poste connaissent depuis plusieurs années une nette dégradation de leurs conditions de travail et de leur statut si bien que l'on peut résumer leur situation ainsi: « toujours moins de reconnaissance pour toujours plus de contraintes et de sujétions ! ».

Ainsi de nombreux cadres des directions se voient imposer des permanences d'une semaine, parfois jusqu'à trois fois par an, incluant les nuits, les jours fériés et le week-end. Pire encore, ces cadres de permanence doivent assurer ce service même s'ils sont en congés ! Il leur appartient ainsi de trouver un remplaçant pour se dégager de ce que La Poste considère comme une « obligation à charge de fonction ».

Cette prestation constitue donc une véritable intrusion du domaine professionnel dans la vie privée et les cadres sont confrontés au refus récurrent de La Poste de les indemniser. En opposition totale au code du travail (article L3121-7), celle-ci, refuse de rémunérer le temps de travail de chaque intervention mais aussi le caractère contraignant de la « mise à disposition » de ce service.

FO dénonce de telles pratiques qui, sous couvert d'économies, remettent en cause l'application du code du travail et le pouvoir d'achat des cadres.

Nous exigeons clairement le paiement ou la compensation de ces permanences sous forme de repos supplémentaires.

Contactez-moi:

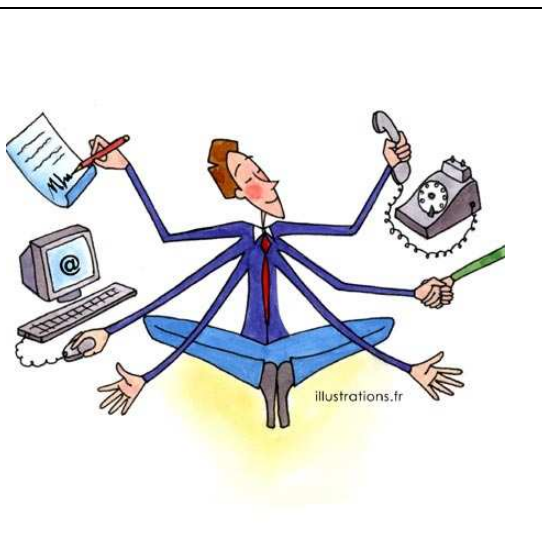
Tél: 06 67 63 34 29

Mail: focom.cadres06@laposte.net

DANGER: LA RÉUNIONITE TARDIVE !

Elle dépend avant tout de l'intelligence des chefs. Certains sont encore butés et glorifient la culture de l'horaire qui veut faire croire que plus on part tard du boulot, plus on a donné à l'Entreprise. Heureusement d'autres ont réalisé que l'important ce n'est pas le temps de présence mais le résultat !

Avec des chefs comme ceux-là, OUI on peut évoluer dans l'Entreprise et avoir une carrière en conciliant une vie de famille correcte.





LE DICTON DE JEAN-YVES

« Qu'est-ce que tu souhaites pour Noël ?
Avoir des souhaits ! ... »



LA POSTE ET LE SILENCE INQUIÉTANT DU GOUVERNEMENT

La présentation, au conseil d'administration de La Poste, du projet de budget pour 2014 justifie l'inquiétude grandissante ressentie par les salariés sur le terrain. Dans tous les grands secteurs d'activité du groupe, les prévisions ne sont pas à la hauteur des attentes affichées il y a encore quelques mois par la direction.

Ainsi, malgré l'injection de 658 millions d'euros en 2013 et 2014 au titre du CICE, le résultat d'exploitation de l'entreprise décrocherait de -22% sur un an. Cette situation rendrait problématique les projets d'investissement et risque fort d'entraîner des restrictions pesant sur les salaires, l'emploi et les conditions de travail. Dans ce contexte, il est permis d'émettre des craintes sur la physionomie du plan stratégique 2014-2020, dont la publication est annoncée pour la fin du mois de janvier prochain.

FO COM rappelle que, dans les passes difficiles, les postières et les postiers ont toujours su s'adapter, à condition que leur avenir soit assuré et les valeurs qu'ils portent respectées. Mais il faut aussi que l'Etat joue le rôle que la loi lui assigne, en compensant le coût des missions de service public dévolues à La Poste et en accompagnant de grands projets d'avenir comme la mutualisation des services publics sur les territoires et la mutation numérique. Le Gouvernement doit, publiquement, prendre ses responsabilités en disant ce qu'il attend de La Poste et comment il souhaite la soutenir.

Ne serait-ce que d'un strict point de vue moral, le Gouvernement ne doit pas laisser La Poste assumer seule la période difficile qui s'annonce.

NÉGOCIATIONS SUR LES CHANTIERS NATIONAUX QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ...CE QUI S'ANNONCE !

À La Poste, l'accord « Qualité de Vie au Travail » est né d'un profond malaise qui a conduit à de véritables drames humains.

La Poste s'était engagée à ouvrir de véritables négociations sur cinq grands chantiers nationaux majeurs. Force est de constater que ces négociations sont à la peine.

Force Ouvrière fait de nombreuses propositions concrètes dans des domaines aussi variés que l'organisation du travail, le développement professionnel, la santé et la sécurité au travail ainsi que l'amélioration de la politique de l'encadrement et la fonction RH (ces 2 derniers chantiers n'ont pas encore commencé à l'heure où nous écrivons ces lignes). Du côté de La Poste, une fois le « buzz » médiatique passé, c'est la léthargie qui semble prévaloir sur ces sujets pourtant essentiels.



PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

Pour La Poste, la prévention des risques psychosociaux se concrétiserait depuis 2010 (!).

Pourtant, les suicides et les tentatives de suicides perdurent dans cette entreprise publique. Et dans un certain nombre de cas, le lien avec le travail à La Poste est établi.

Par ailleurs, en règle générale, l'évaluation des risques n'est réalisée que par l'établissement et l'animateur de prévention.

La Poste fait le grand écart entre ses paroles et ses actes. De plus, on peut constater une absence de travail de l'équipe pluridisciplinaire.

Face à ces situations dramatiques, FOCOM demande la mise en place, au niveau de chaque établissement, d'indicateurs partagés de suivi et de gestion des RPS.

Je soussigné, Mr Mme Mlle

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone :

Mail :

Je déclare adhérer à la Fédération Syndicaliste FORCE OUVRIERE de la COMMUNICATION à partir du

A Nice, le



J'adhère...



Activité : Courrier Enseigne Autre

Etablissement :

Grade :

Fonction :

Fonctionnaire Salarié

Temps partiel : 50% 60% 70% 80% 90%

Signature :